

## REGLEMENT DE LA FARFOUILLE DE MIRIBEL

LIEU : ALLEGRO PLACE DE LA RÉPUBLIQUE 01700 MIRIBEL  
JOUR : DIMANCHE 09 FÉVRIER 2020  
HEURES DE VENTE : DE 8H00 A 18H00  
PRIX DU STAND : 16 € (3 TABLES FOURNIES SOIT 3,60 M)

### ART. 1

CAP HANDICAP est l'organisateur de la Farfouille. Le placement des exposants s'effectuera de 6h00 à 7h30 . **Au-delà de 7h30, l'organisation se réserve le droit de réattribuer les places réservées et non encore occupées.**

### ART.2

Les exposants seront placés en fonction de leur numéro de table attribué lors de l'inscription.

### ART.3

Il est interdit d'entrer sur le lieu de vente avant l'ouverture et sans être invité par les organisateurs.

### Art .4

Est autorisée la vente de tout objet ancien, usagé, de collection, à l'exclusion de tout objet neuf, sauf petit artisanat.

**Les organisateurs se réservent le droit de refuser ou d'exclure tout marchand qui présente des marchandises non conformes au caractère de la manifestation.**

### ART. 5

**La vente de bonbons, frites, boissons, tombolas, etc ... ainsi que la tenue de buffets ou buvettes sont entièrement gérées par les organisateurs.**

### ART.6

La liste de tous les exposants et les références des papiers d'identité seront dressées sur registre pour consultation en préfecture.

### ART.7

La revente des produits achetés sur la Farfouille est interdite.

**Aucun exposant ne sera accepté sans présenter une pièce d'identité.**

### ART.8

En aucun cas le comité d'organisation de la Farfouille n'est responsable de vol, casse, etc ... sur le lieu de vente. Aucune réclamation ne pourra donc être acceptée.

### ART.9

Les organisateurs prendront toutes les dispositions pour faire respecter le présent règlement et trancheront éventuellement tous les cas litigieux non prévus.

### LE PRÉSIDENT



**CAP HANDICAP**  
Mairie de Miribel  
Place de l'Hôtel de Ville  
01700 MIRIBEL

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom et Prénom .....

Adresse

Téléphone

### JUSTIFICATIF IDENTITÉ + PHOTOCOPIE DE LA PIECE

Carte d'identité       Permis de conduire       Passeport      Carte de séjour

N. .... Fait le .....

A

Inscription à retourner avant le **05/02/2020**, à Madame Maguy REPELIN – 4 Chemin des Sablières 01700 NEYRON Tél. : 06/16/12/92/23 avec :

-Un chèque à l'ordre de CAP HANDICAP et une enveloppe timbrée à votre adresse pour confirmation de vos réservations et attribution de votre n° de table.

-L'Attestation sur l'honneur ci-dessous

**Seules seront prises en compte PAR ORDRE D'ARRIVÉE, les inscriptions retournées avec règlement.**

Je soussigné(e) ....., domicilié(e) à l'adresse indiquée ci-dessus, atteste sur l'honneur :  
.avoir lu et accepté le règlement de la Farfouille ci-joint.

.ne pas avoir participé à plus de 2 manifestations Farfouille/vidé grenier en 2019.

Fait le ..... Signature :